

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 24 septembre 2021 à Mésanger

Clubs représentés : 001, 008, 009, 011, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 038, 039, 042, 048, 049, 051, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 071, 073, 074, 075, 076, 081, 083, 084, 087, 092, 093, 094, 099, 101, 104, 105, 111, 116, 125, 127, 129, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 151, 152, 154, 160, 174, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 218, 236, 238, 239, 259, 260, 262, 266, 274, 277, 279, 281.

Présentation des personnalités présentes et des excusés.

Présence de : Camille NOBLET, vice-Président du Pôle Technique, en remplacement de Jean-René CHEVALIER Président de la Ligue des Pays de la Loire. Françoise LEGAL, vice-Présidente en charge de l'Education et de de la Citoyenneté en remplacement de Xavier LE SAUCE Président du CDOS, Bruno CHICOISNE adjoint aux sports de Mésanger, Nadine YOU Maire de Mésanger.

Les excusés : Louise PAHUN (vice-Présidente du Conseil Départemental des Sports), Gilles ERB (Président de la FFTT), Carole SEVE (FFTT), Sandrine RALAIARISON (FFTT), Bruno BELLET (FFTT), Wack Sport.

Le quorum est respecté avec 269 voix sur 356 possibles.

Minute de silence :

La Présidente, Sonia PRODHOMME, rend hommage aux pongistes disparus au cours de la saison écoulée.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2020 à Savenay :

☞ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Prenant acte que le délai d'un an entre deux Assemblées Générales est trop important pour que des observations puissent être déposées avec intérêt, le Secrétaire Général, Jacques Marin, indique qu'à l'avenir le procès-verbal des Assemblées Générales sera, comme à l'accoutumée, publié et adressé à tous les clubs du département qui disposeront d'un mois pour indiquer leurs remarques. A l'issue de ce délai, le procès-verbal sera alors considéré adopté. Les observations dûment identifiées des clubs, par la voix de leur Président, seront alors portées à la suite du procès-verbal qui sera renvoyé aux associations dans sa version complétée.

Compte-rendu moral de la Présidente, Sonia PRODHOMME :

Son cheval de bataille est avant tout la proximité avec les clubs.

Souhait d'innover en proposant avec cette réunion des stands sur plusieurs thèmes auxquels les participants pouvaient se rendre pour discuter avec les différents élus.

Rappel de quelques points importants de son allocution :

- La mise en place de réunions de secteur menées courant novembre et décembre par visioconférence avec 48 clubs participants, pour échanger sur les attentes du Comité pour les années à venir.

- Des entretiens téléphoniques menés par la Présidente en janvier et février avec près de 20 Présidents de clubs qui ont fait part de leurs difficultés, leurs craintes mais aussi leurs idées, leurs projets et leurs envies. Ainsi, le plan de relance préparé avec l'ensemble des élus du Comité, ne pouvait être conçu sans avoir le retour du terrain.

Il a été décidé de la gratuité pour les engagements sur l'ensemble des compétitions départementales et sur la part du Comité concernant la réaffiliation et les engagements au Critérium Fédéral pour un montant global de 80 000 €.

Un travail de collaboration a été mené avec les instances du Tennis de Table, la Ligue et la Fédération pour développer des supports de communication et avec le CDOS sur le dispositif Pass Sport, lancé par notre ministère qui apporte une aide de 50 € sur le prix d'une licence.

L'année sportive 2021/2022 est cruciale pour tous, clubs et Comité, avec un enjeu : la licenciation. Il s'agit de motiver les licenciés de l'année dernière qui hésitent à revenir, de fidéliser les nouveaux, de capter des non licenciés par des stages où ils ont la possibilité de s'inscrire, par des soirées ados « je viens avec un copain ou une copine », par des animations comme le dark ping, des tournois familiaux, par des interventions dans les écoles... Toutes ces actions ne sont que des exemples pris dans les clubs du 44.

Le Comité se tient à la disposition des associations pour les accompagner dans leurs actions et il remplira sa mission de capter de nouveaux publics et de fidéliser les licenciés par l'organisation de compétitions comme les rencontres féminines, les circuits découverte pour les plus jeunes, le regroupement ping 4/7 ans...

Un centre de ressources va être mis en place sur le site pour faciliter la tâche des dirigeants qui regroupera la formation, les demandes de subventions, le développement... Ainsi que des temps de rencontre par secteur (format de 3 heures un vendredi soir ou samedi matin) sur différents thèmes : formations proposées par la technique, formations arbitrage, labels, GIRPE, Spidv2.

Présentation de l'organigramme du Comité et de l'équipe actuelle :

Aucune personne ne s'est présentée suite à l'appel à candidature.

Virginie LECUYER et Mickaël MARTIN présentent l'organigramme du Comité Directeur et du Bureau.

Valérie BRONSART a distribué des flyers lors d'une action menée le 24 octobre sur le Pont de Saint Nazaire dans le cadre du TELETHON.

Corentin VIAUD présente la structure départementale qui comportait la saison passée 3 jeunes à Saint Donatien. Cette année, à Victor Hugo, elle aura 11 jeunes (2 élèves de 3è, 2 élèves de 4è, 3 élèves de 5è et 4 élèves de 6è). Le Comité est à la recherche de service civique pour accompagner ces lycéens lors des transports et pour les aider dans leur scolarité.

Le groupe détection est composé de 2 benjamins 2, 6 benjamins 1 et 4 poussins.

Le 17 novembre, il sera proposé une matinée détection qui sera ouverte aux enfants ayant du potentiel. 15 jours après, ils seront reconvoqués pour faire les « Petits As ». Ils constitueront un groupe départemental pendant 10 à 12 samedis.

Formation : initiateur de club à partir de 16 ans, animateur fédéral à partir de 18 ans.

Résultats du Grand Prix des Pays de la Loire : 16 médailles dont 9 en catégorie poussin, benjamin.

Charte du Fair Play transmise à chaque club, à afficher et faire respecter. Le challenge du Fair Play sera récompensé lors de la prochaine Assemblée Générale.

Proposition d'une nouvelle compétition interne : « la provoc ».

Présentation des activités d'un club :

Témoignage de Carquefou pour la création de leur section Ping Alzheimer, en partenariat avec la délégation départementale de France Alzheimer : depuis février 2020, 17 personnes et leurs aidants sont accueillis pour faire des activités simples de tennis de table car les consignes qui viennent d'être données sont vite oubliées. Beaucoup de succès. Fidélité dans la pratique de ces malades qui ont à cœur de jouer. Le prix de la licence initial de 130 € est ramené à 25 €. Un financement est à trouver. Carquefou invite les personnes intéressées par ce concept qui doit être suivi à venir assister à une séance les vendredis à partir de 15h30.

Rapport du Trésorier sur les comptes de la saison 2019/2020 :

Le rapport fait apparaître un résultat bénéficiaire de 1 338,59 €. Principales évolutions pour les recettes : hausse licences et Critérium Fédéral de 10 804,95 €, subventions hausse de 567 €. Le taux de dépendance lié aux subventions reste bas soit 14,84 % des recettes nettes. Total net des recettes : 313 607,91 €.

Principales dépenses : fonctionnement et activité des commissions en baisse 18 773 €, récompenses en hausse 1 854 €, charges de personnel en baisse de 19 182 €. Total net des dépenses : 312 269,32 €.

Concernant le bilan : Actif : disponibilités financières au 30/06/2020 de 152 890,95 € soit une augmentation de 55 299,52 € par rapport au 30/06/2019. Passif : capitaux propres de 109 988,11€ en augmentation de 1 338,59 € qui correspondent au bénéfice de l'exercice.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les pièces comptables du 1 juillet 2019 au 30 juin 2020 ont été mises à disposition le 22 février 2021 pour permettre à Sandra SAIL le contrôle des documents qui étaient tous justes.

Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2019/2020 :

☞ Vote à main levée : abstention représentant 9 voix.

Présentation du budget prévisionnel de la saison 2021/2022 et vote :

Un nouveau logiciel comptable sera mis en place pour permettre l'analytique.

Lors d'un Comité Directeur le 20 mars 2021, les membres ont opté pour la gratuité des engagements par équipes, aucune part départementale vis-à-vis des inscriptions au Critérium Fédéral et tarif des licences identique à la saison passée.

Difficile de prévoir un budget suite à des mois de la Covid, les membres ont fait des projets sur la base de 5 450 licences, ce qui amène un déficit de 38 869 €. Il est prévu de prendre sur les fonds propres et capitaux en réserve pour compenser.

☞ Vote à main levée : abstention représentant 12 voix.

Présentation des activités d'un club :

Le club d'Orvault prend la parole pour expliquer les différentes actions menées pour faire venir des jeunes et les fidéliser : animation stage découverte, recrutement lors des forums, baby ping organisé par le Comité, matinée gratuite de baby ping avec les enfants de la commune, baby ping gratuit l'été pendant 2 à 3 jours. Info par la presse locale. 70 à 80 enfants viennent lors d'animations ponctuelles à Noël, Pâques.

Il faut avoir conscience que les jeunes changent afin d'essayer divers sports. Le club essaye de les intéresser par des stages payants ouverts aux non licenciés. Si un jeune vient avec un ami à une séance, ils ont la possibilité de revenir une nouvelle fois gratuitement. Stages proposant des multi activités (payants) ouverts aux non licenciés. Stage découverte gratuit pour ceux de la commune ou alentours. Le club a 6 000 € de gains, une salle à disposition, service civique, des jeunes du club qui aident (valeur importante dans le club de garder à l'esprit qu'il faut rendre la pareil). Une salariée à temps plein à qui il est proposé 1 € pour chaque participant.

A cause de la Covid, perte de 62 jeunes, mais a 27 % de nouvelles licences.

Remise des récompenses :

Mérite départemental : Christian LAMARCHE du club de Chaumes en Retz.

Le Comité tenait à mettre à l'honneur Guy JAQUES, club de Saint Nazaire TT, qui a exercé pendant 58 ans la fonction de Président de club.

Interventions des personnalités présentes :

Camille NOBLET : Jean-René CHEVALIER étant à une réunion fédérale, c'est avec plaisir qu'il représente la Ligue. Avec le Comité, il y a une mutualisation de certaines activités. Le Comité a un beau programme d'animation avec le Ping Tour, Ping Plage. Suite au Grand Prix des Pays de la Loire, ce sont 16 médaillés prometteurs pour les années à venir. C'est un Comité dynamique qui a de bonnes bases et des finances saines. Seul bémol (comme partout) : les féminines. La Ligue va ouvrir une réflexion européenne avec la Suède et l'Autriche pour échanger à ce sujet fin 2023. Lors des Championnats de France seniors qui se tiendront en Vendée en mai prochain, se déroulera un colloque de cadres techniques.

Françoise LEGAL : Etant donné les nombreuses invitations, avec le Président du CDOS, ils doivent les partager, et c'est un plaisir pour elle de venir à celle du Tennis de Table. Elle note que dans tous les sports, un travail est à faire vis-à-vis des féminines. Elle a apprécié les interventions des clubs et les échanges écoutés. La branche santé, avec l'intervention de Carquefou, a un rôle essentiel. Elle rappelle qu'un centre de ressources au CDOS est disponible pour les clubs et qu'ils ne doivent pas hésiter à utiliser les modules gratuits de formation. Une vidéo est à disposition également pour indiquer la procédure d'utilisation du Pass Sport d'un montant de 50 €.

Bruno CHICOISNE : Le sport est une valeur à enseigner aux jeunes. Cela permet à tous de vivre ensemble quel que soit son handicap. La commune regroupe un tissu associatif pour permettre à chacun de trouver ce qui lui convient. Elle met des salles à disposition pour permettre de vivre les différentes passions. Depuis la Covid, cela a permis de démontrer le rôle important du bénévole qui apporte sa pierre à l'édifice pour aider. Il espère ne plus voir d'arrêt dans les salles.

Régis GENSOLLEN remercie les personnes d'être venues à cette Assemblée Générale organisée par son club. Il est fier et reconnaissant du travail fait par les bénévoles de l'association qui comprend 80 licenciés dont 33 jeunes et 6 filles. Il y a 5 équipes en seniors, 3 en jeunes. Organisation du tournoi le 1^{er} mai. Perte importante des adhérents due à la covid, ce qui entraîne moins de recettes. Heureusement, l'esprit convivial et sportif est toujours autour de la table et crée un lien social évident. Il remercie l'adjoint aux sports de Mésanger qui essaye de satisfaire au mieux ses sollicitations. Merci également à Sonia PRODHOMME de leur avoir fait confiance pour l'organisation de cette assemblée.

Sonia PRODHOMME remercie Nadine YOU, Maire de Mésanger, d'avoir pu se libérer en fin de soirée. Elle se souvient d'un partenariat pour promouvoir le Fit Ping à Ancenis puisque c'est une femme Maire dirigeante qui donne des cours de gym et ancienne pongiste. Madame le Maire s'excuse de son retard mais n'avait aucune crainte de l'accueil fait en son absence par son adjoint aux sports. C'est pour elle un honneur de recevoir les nombreuses personnes à cette Assemblée Générale.

A l'issue de cette réunion, le verre de l'amitié est offert à l'extérieur.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' that loops around the name 'Prodhomme' written in a cursive script.

Sonia PRODHOMME

Le Secrétaire Général,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, rounded 'J' followed by 'Marin' in a cursive script, all resting on a horizontal line.

Jacques MARIN